

## Synthèse du rapport de saisine 2017 de la commission 2

### I. Rappel de la saisine

Cette saisine est ainsi libellée : « *L'identité d'un territoire résulte souvent de la présence d'évènements d'envergure. S'agissant du territoire châlonnais, nous avons identifié cinq évènements que sont : la Foire, le parcours touristique Métamorph'eauses, le festival War on Screen, Furies et le spectacle de fin d'année du CNAC et enfin Musique d'ici et d'ailleurs. Je souhaite que la seconde commission construise une méthodologie permettant de mesurer l'impact de ces manifestations pour le territoire, ainsi que des propositions visant à en accroître leurs effets.* »

La finalisation du rapport de la commission a été percutée et perturbée par l'arrêt de travail de mars 2017 à ce jour de l'animatrice mise à disposition du Codev et la difficulté, voire l'impossibilité, d'obtenir des éléments d'appréciation, dont certains lui avaient été pourtant annoncés.

La méthodologie est définie comme un ensemble de méthodes régissant une recherche scientifique. Il est important de distinguer la méthode (la marche à suivre pour atteindre des objectifs) et la méthodologie (l'étude de la méthode). Construire une méthodologie nécessite en conséquence des **compétences particulières** qui, habituellement, sont recherchées auprès de professionnels. Le Codev ne dispose pas de telles personnes ressources parmi ses membres, tous bénévoles, et les moyens humains et financiers qui lui sont alloués ne lui permettaient ni de financer, ni de recourir à une expertise extérieure.

Par suite, le Codev s'est tourné vers les moyens en sa possession et a limité volontairement ses investigations à la recherche des impacts susceptibles d'être mesurés lors des manifestations d'envergure objet de la saisine, à l'exception du spectacle de fin d'année du CNAC qui en a été sorti, et aux propositions visant à en accroître les effets. La saisine part d'un postulat, à savoir l'existence de 5 évènements d'envergure. Ces manifestations sont quasi exclusivement concentrées sur les beaux jours. Ce calendrier a conduit le Conseil de développement à proposer d'introduire une manifestation pérenne portant sur la « Transformation du quartier Chanzy-Forgeot en levier d'attractivité économique rayonnant au-delà des frontières des territoires communautaire, départemental, voire régional ».

### II. Synthèse du rapport

#### Eléments de mesure des impacts des événements

Les éléments susceptibles de mesurer les impacts des événements d'envergure sont à rechercher tant en externe qu'en interne.

#### Eléments de mesure des impacts externes

La commission 2 du Codev a identifié et étudié une série d'éléments de mesure des impacts susceptibles d'être intégrés dans la construction d'une méthodologie, à savoir :

- Impacts externes : la fréquentation hôtelière, l'hébergement de plein air, les boissons, la restauration, la fréquentation des parkings et les autres impacts économiques ;
- impacts internes : l'emploi saisonnier, le social, les visites virtuelles et la téléphonie mobile.

#### Ce qu'il faut en retenir...

Trois éléments principaux ressortent de cette étude et pourraient être retenus et exploités pour asseoir une méthodologie, à savoir :

- **la mesure par la téléphonie mobile** : c'est, de loin, le plus coûteux et il nécessiterait d'être renouvelé tous les ans sur l'amplitude calendaire des manifestations d'envergure ;
- **la mesure par la taxe de séjour** : la périodicité trimestrielle retenue par la Communauté d'Agglomération est un frein à l'exploitation des données fournies par les redevables. Si la collectivité a la possibilité de modifier cette périodicité, ce choix serait de nature à irriter la profession, qui n'en percevrait pas l'utilité et à alourdir inutilement la charge de travail du service collecteur. Cette piste mérite toutefois d'être approfondie, si la suivante relative aux biodéchets paraissait insuffisante pour répondre à l'attente de la Communauté d'Agglomération. Cet approfondissement pourrait consister à étudier la possibilité, en concertation avec la profession, d'une modification de la déclaration trimestrielle afin de lui adjoindre une annexe qualitative récapitulatif, par semaine ou au mois, les éléments d'appréciation recherchés (tourisme, nationalité...)
- **la mesure par les biodéchets** : son coût est marginal et elle nécessite seulement d'organiser la collecte des données, dont dispose la Communauté d'Agglomération, leur remontée et leur exploitation via un tableur. Bien que limitée aux métiers de bouche, elle apparaît comme le critère le plus pertinent et le plus aisément adaptable pour construire une méthodologie sans générer une usine à gaz.

### III. Préconisations pour accroître les effets des événements

Aux événements d'envergure visés par la saisine, le Codev a intégré son autosaisine relative à la transformation du quartier Chanzy-Forgeot en levier d'attractivité économique.

A titre liminaire, le Codev constate qu'il manque, au sein de la ville de Châlons, un interlocuteur unique disposant dans son domaine d'intervention toute la visibilité sur les événements d'envergure.

#### Préconisation globales

##### Renforcer la communication

- Améliorer la visibilité des événements du point de vue local en renforçant la présence d'affichage (Ex : Banderoles sur le pont de Marne, grandes affiches en entrée de ville, informations sur les panneaux défilants...)
- Augmenter la publicité dans les autres agglomération du département, notamment Reims ;
- Etendre la zone géographique d'intérêt pour l'événement par l'achat d'espaces publicitaires dans la presse quotidienne régionale et la presse nationale
- Développer les liens entre les organisateurs des événements et les services publics, notamment les services communication, pour accompagner et aider à la logistique ;
- Etablir un plan de communication débutant plus tôt en amont de l'événement pour accroître la population cible ;
- Revoir la signalétique en ville indiquant les lieux importants pour les événements (La Comète, le Cirque...).

##### Contribuer à la bonne marche des événements

- Augmenter l'amplitude horaire du parking de la GHV pendant la période pour faciliter l'accès aux lieux des événements en centre-ville ;
- Accorder un budget plus importants pour le soutien aux organisateurs et les accompagner dans leurs démarches.

#### Musique sur la ville

- Insister et renforcer le chantier citoyen et l'accompagnement des jeunes issus des ZUS qui donne d'excellents résultats et mérite d'être pérennisé.

### Métamorph' eau'se

- Prioriser les "locaux" Grand-Est sur mai, juin et septembre ou plus, avec un tarif attractif afin d'obtenir un remplissage maximal des barques ;
- Créer des circuits en valorisant les sites remarquables en rapport avec l'écologie (Haussimont, Marais de ST Gond, Lac du Der, ETC...) se terminant par Châlons et son spectacle Son et Lumières, afin d'induire des nuitées supplémentaires ;
- Encourager le développement des activités connexes et en lien avec Métamorph' eau'se ;
- Installer un écran digital sur la façade de l'Office de tourisme pour donner les informations utiles lors des heures de fermeture (Ex : écran installé à l'office de tourisme de Quimper) ;
- Implanter une activité économique au croisement de la rue de Marne et du quai (métier de bouche, débit de boisson...) pour répondre aux attentes des touristes avant et après la sortie en barque.

### Foire de Châlons

- Aménager l'arrêt de bus pour faciliter la montée et descente des personnes à mobilité réduite ;
- Repenser le système de collecte et de tri des déchets (bennes visibles entre les allées, pas de tri des biodéchets...)
- Mener une réflexion, en concertation avec la CAC, sur l'aménagement de parking temporaires en complément de celui de St-Thiebault afin d'atteindre l'objectif d'accueillir 300 000 visiteurs en s'ouvrant encore plus sur l'île de France, les Hauts de France et Le Grand Est.

### War on screen

- Mettre la ville aux couleurs du festival pendant la période (drapeaux sur les bus, banderoles, devantures des magasins...)
- Etendre la communication aux cyclistes (Publicité sur les vélos de la Sitac, distribution de gilets publicitaires...)
- Organiser un concours de décoration aux couleurs du festival (magasins, écoles...)
- Mettre en place une application, via des tablettes disposées dans les zones d'attentes avant les films, proposant des activités ludiques en lien avec le festival et proposant un sondage pour connaître la provenance des spectateurs ;
- Instaurer un prix du public, subventionné par un financement participatif prix du public et un prix de l'économie locale par les commerçants et entreprises locales ;
- Subventionner le festival pour que son budget monte à 550 000€, équivalent à celui de Gerardmer, pour atteindre le même nombre d'entrée et permettant également d'engager un autre temps plein.

## L'autosaisine : Transformation du quartier Chanzy-Forgeot en levier d'attractivité économique

### Genèse de l'autosaisine

A deux pas du centre-ville, le départ de l'armée va laisser en friche le quartier militaire Chanzy-Forgeot (6,5 hectares / 13 bâtiments) pouvant être vendu pour un euro symbolique à un porteur de projet global pouvant bénéficier du Contrat de Redynamisation du Site de défense.

Dans ce contexte, la Commission 2 du Conseil de Développement s'est penchée sur une autosaisine : **Chanzy-Forgeot peut-il demain être vecteur d'un projet global alliant animation et attractivité du territoire, sport, loisir, culture, tourisme et patrimoine ? Est-ce souhaitable et soutenable ? Et, si oui, peut-il être construit sur un système relevant de l'économie sociale et solidaire plutôt que capitalistique ? L'émergence d'un tel projet citoyen peut-il être porteur d'animations émergentes à fortes valeur ajoutée culturelle et touristique susceptibles de transformer le quartier Chanzy-Forgeot en levier**

**d'attractivité économique rayonnant au-delà des frontières des territoires communautaire, départemental, voire régional ?**

L'ambition du projet porté par cette autosaisine s'appuyait sur des expériences réussies, comme la métamorphose engagée depuis 2005 à Bordeaux de l'ancienne caserne Niel devenue un pôle d'activités économiques et culturelles responsables. Il se voulait encore plus ambitieux et greffer sur ce projet un concept de musée imaginaire avec vidéo interactif et animations scénographiques sur un espace projeté de 5 000 m<sup>2</sup>, avec pour ambition 200 000 visiteurs par an

### *Esquisse d'un avant-projet*

L'horizon du devenir de la caserne Chanzy s'est depuis éloigné au-delà de 2018. Certains bâtiments et terrains sortiraient du périmètre disponible pour ce projet d'envergure qui, dès lors, ne peut faire l'objet que d'une esquisse.

**Quoi qu'il en soit pour vous faire rêver et vivre un peu l'imaginaire que nous avons vécu, en voici les grandes lignes :**

**Autour d'un nom neuf et fédérateur pour ce nouveau site transculturel, cet avant-projet propose d'utiliser tous les bâtiments colorés tels qu'ils figurent sur le plan annexé au rapport :**

- **Dans le bâtiment principal A**, (en jaune) serait un espace dédié entièrement à « *l'imagerie monumentale* » sous la forme de projections animées et sonorisées d'œuvres extraites de l'ensemble des musées français ;
- **Le bâtiment gauche B** (en orange) serait « *la chapelle Sixtine du Street Art* » un concept n'existant nulle part au monde et permettant de constituer un patrimoine du graffe sans coût ;
- **Le bâtiment droit C** (vert) serait réservé à « *l'Art contemporain* » avec un espace dédié aux expositions temporaires des artistes locaux ou régionaux ;
- **Le bâtiment droit du fond D** (rose) serait dédié à « *la création cinématographique* » avec studios de tournage... en liaison avec les activités cinématographiques de La Comète et de festival War on screen ;
- **Le bâtiment gauche du fond E** (bleu) serait dédié « *au son* » avec aménagements de studios d'enregistrement, de diffusion, de répétition et création de spectacles en live en utilisant la petite salle de spectacle existante, en lien avec, entre autre, Musiques sur la Ville ;
- **Les bâtiments jouxtant l'entrée F** (rose) resteraient les locaux administratif et de billetterie permettant de gérer cette immense éclosion pluriculturelle.

Il s'agit d'un projet offrant de nombreux avantages avec une attente très forte du public (Ex : Carrière de Lumière de 50 000 à 500 000 visiteurs en 3 ans), un investissement faible (1,6 millions contre 106 millions pour Lens-Louvre) et une grande rentabilité (+3millions contre -7 millions pour Lens-Louvre). Concrètement ce projet représenterait un investissement de 1,5 millions d'euros pour le matériel et l'aménagement, un financement d'activité à 50% par le CRSD et 50% par du mécénat et un fonctionnement associatif donc 100% des bénéfiques réinvestis.

L'ensemble, avec un parking de 200 places, serait relié par des espaces verts parsemés de structures architecturales à imaginer permettant d'évoluer vers les métiers de bouche, des ateliers interactifs du web ou manuel, des aménagements ludiques pour enfants... Le Codev reprendra et approfondira sa réflexion si la Ville et la Communauté d'Agglomération se montraient intéressées par cet avant-projet dans le cadre décrit ci-dessus.

### **Conclusion**

Le Codev rappelle qu'il a toute légitimité pour être associé à la construction, à l'évaluation et au suivi de la politique publique que la collectivité entendrait élaborer autour d'un plan d'action reprenant tout ou partie des propositions émises dans ce rapport.